

# AHLAN WA SAHLAN FI BRUSSELS AIRLINES

Mai dernier, Palestine, Jérusalem Hôtel. Je suis avec des amis, nous buvons ensemble un dernier verre avant mon départ pour Bruxelles. Je suis triste de quitter ce pays qui m'a tant apporté, de me séparer de ces nouveaux amis. Inch Allah, nous pourrions nous revoir bientôt. Je les invite à venir me voir en Belgique.

En juillet, un de mes amis palestiniens m'annonce qu'il peut venir passer quelques semaines de vacances en Belgique. Il réserve son vol TelAviv-Bruxelles avec Brussels Airlines mais se rend compte, trop tard, que Brussels Airlines a sous-traité ses deux vols à la compagnie israélienne El Al. Il se prépare donc à passer quelques mauvais moments en « security-check », interrogatoires et humiliations diverses à l'aéroport de Tel Aviv, ce qui ne manque pas d'arriver. Arrivé dans une Belgique ensoleillée, les vacances commencent : visites diverses, petit passage en France et en Suisse. Je me souviens de son étonnement et de son amusement lorsque nous avons passé la frontière franco-belge dans la région d'Avioth, pas de check-point, pas de poste de douane, pas même un ralentissement, juste un panneau aux couleurs de l'Europe nous indiquant que nous étions entrés sur le territoire belge.

Le jour de son départ, je le conduis à Zaventem pour son vol Bruxelles-Tel Aviv. Il sait que son retour à Jérusalem sera plus compliqué que ses allées-venues en Europe, qu'à Tel Aviv, il sera replongé dans son quotidien fait (notamment) de diverses entraves à la circulation.

Mais ce à quoi il ne s'attendait certainement pas, c'est d'être harponné dès le check-in à Zaventem, territoire belge et européen, par le service de sécurité d'El Al. De passer deux heures de fouille complète et d'interrogatoire dans les sous-sols de notre aéroport national.

Ce qui lui est arrivé m'a profondément choquée et m'a incitée à écrire ces quelques lignes aujourd'hui. J'ai moi-même vécu la même expérience à Zaventem en février dernier. Je n'en avais pas parlé à l'époque par crainte que cela ne puisse avoir un impact sur mes allées et venues sur le territoire israélo-palestinien, l'octroi d'un visa israélien étant soumis à la libre appréciation des autorités israéliennes et n'étant pas toujours garanti.

Mi-février, je m'apprête à partir pour dix jours de vacances à Jérusalem. Arrivée avec deux heures d'avance à l'aéroport de Bruxelles, je me présente au comptoir El Al pour faire mon check-in. Je suis dans la file d'attente, deux employés d'El Al me demandent mon passeport et commencent à me poser différentes questions : *Pourquoi allez-vous en Israël ? Avez-vous de la famille là-bas ? C'est la première fois que vous y allez ? Quel est votre métier ? Avez-vous une carte professionnelle ? Quelle est votre adresse e-mail ? Combien de jours de congés avez-vous par an ? Comment financez-vous votre séjour en Israël ? Quel est le prénom de votre père ? Du père de votre père ?* etc. Je me rends compte qu'au même moment, ma mère, qui m'a accompagnée à l'aéroport et qui m'attend à côté de la zone délimitée du check-in est, elle aussi, interrogée.

À leurs questions, je réponds le plus simplement possible mais en omettant tout de même de mentionner que je compte me rendre à Bethlehem et à Ramallah rendre visite à des amis. Je suis donc une touriste qui a décidé de passer ses vacances en Terre Sainte. Tout ceci dure un certain temps ; parfois les employés vont discuter avec d'autres collègues ou leur chef, je ne sais pas, ... Moi, j'attends, j'attends, ...

Puis, deux employés viennent me dire que je nécessite plus de « security-check »

Je suis priée de les suivre. Je passe la douane avec eux, insiste pour passer au Duty-free où ils m'accompagnent dans mes achats. Drôle de sensation que d'être escortée de la sorte à l'aéroport, ... Qu'ai-je fait de répréhensible ? Que va-t-on me faire ? Que devrais-je cacher ? Ai-je bien répondu à leurs questions ? Je refais la liste de ce que j'ai dans mes bagages. Ai-je pris quelque chose de répréhensible ? Je me rends compte tout d'un coup que je réfléchis comme une personne qui a quelque chose à se reprocher ; j'ai l'impression d'être une criminelle. Nous passons les contrôles de sécurité, prenons un ascenseur et je me retrouve dans un local à côté des tarmacs. On me dit de m'asseoir dans un coin. Je vois que tous mes bagages sont là. J'attends. Au bout d'un moment, on m'appelle, fouille corporelle dans un autre petit local... Après ce moment assez humiliant, je retourne m'asseoir. Plus loin, derrière des panneaux, des employés sont en train de fouiller systématiquement tous mes bagages. De temps en temps, on m'appelle pour me demander ce qu'est telle ou telle chose, est-ce moi qui l'ai achetée ? Quelqu'un me demande mon gsm, repart avec. Tout ceci dure un certain temps, j'ai peur de rater mon vol. Enfin, un employé vient me trouver et me dit de le suivre. Nous reprenons l'ascenseur et il me conduit jusqu'au boarding gate. Le boarding commence dans cinq minutes, il me prie d'aller m'asseoir et de ne pas circuler en attendant. Le boarding commence, je monte enfin dans l'avion. Je suis à la fois soulagée d'y être, énervée par ce qui s'est passé et inquiète de ce qui m'attend à Tel Aviv. Moi qui pensais que les difficultés pour entrer en Israël et dans les territoires palestiniens commençaient à Tel Aviv... Je suis au début de mes surprises...

Si je parle aujourd'hui de mon expérience avec Brussels Airlines et donc El Al, c'est parce que je trouve inadmissible qu'une compagnie belge, Brussels Airlines, sous-traite à une compagnie qui fait subir des traitements humiliants, discriminatoires et vexatoires et ce sur le territoire belge.

Je suis d'autant plus révoltée quand ceci arrive à un ami, Palestinien. Que lui, pour qui le quotidien dans son propre pays est déjà rempli de souffrances et de difficultés, doive subir ce genre de traitement sur un sol européen, m'attriste.

Que Brussels Airlines, que les autorités policières et douanières belges, et donc que l'État belge, tolèrent cela, me donne un grand sentiment d'indignation et de honte.

# SÉMINAIRE PRÉPARATOIRE À LA PREMIÈRE SESSION INTERNATIONALE DU TRIBUNAL RUSSELL SUR LA PALESTINE

## BRUXELLES, HALLES DE SCHAEERBECK, 16 DÉCEMBRE 2009

Lancé officiellement le 4 mars dernier, au cours d'une conférence de presse internationale à Bruxelles, le Tribunal Russell sur la Palestine (TRP) connaîtra sa première session internationale les 1er, 2 et 3 mars 2010 à Barcelone.

Les accords d'association euro-méditerranéens ayant précisément été signés à Barcelone en 1995, il a été choisi de s'y pencher sur les complicités et les omissions de l'Union européenne et des États membres dans le traitement de la question israélo-palestinienne. D'autres sessions internationales seront organisées de par le monde courant 2010 et 2011, pour y aborder en particulier les complicités et les omissions des sociétés et entreprises, des États-Unis, des Nations Unies et de certains États arabes. L'ensemble du processus sera clôturé par une grande session finale.

En préambule à cette importante première session, le comité belge, constitué pour venir en appui au TRP, organise, le 16 décembre 2009, un séminaire préparatoire qui se tiendra aux Halles de Schaerbeek. Cet événement public permettra de mobiliser l'opinion publique belge sur le TRP, de rappeler certains faits marquants qui ont conduit à la mise en place de ce nouveau Tribunal d'opinion, de présenter une partie du travail réalisé en vue de la Session internationale de Barcelone et de débattre de la position de l'UE sur la question israélo-palestinienne.

Le programme proposé reviendra ainsi sur l'historique des Tribunaux Russell et des Tribunaux du Peuple et sur l'avis de la Cour Internationale de Justice sur le Mur dont l'absence notoire de mise en œuvre a été l'élément déclencheur de l'instauration de ce Tribunal. Il abordera l'actualité avec des présentations du rapport « Goldstone » de la mission d'établissement des faits des Nations Unies sur le conflit à Gaza (15/09/09) et du rapport du comité indépendant d'établissement des faits sur Gaza, présenté à la Ligue des États arabes (30/04/09), sans oublier bien sûr leur suivi par les instances compétentes.

Il donnera la parole à de grands témoins, qui expliqueront comment se jouent concrètement les relations avec Israël dans de grandes instances de décision, particulièrement au sein de l'Union européenne. Enfin, ce sera l'occasion d'informer le public sur le mode de préparation de la session internationale de Barcelone et de présenter le travail des comités nationaux qui se sont créés en appui au Tribunal Russell sur la Palestine.

L'entrée est ouverte à tous-tes !

**Les détails du programme seront bientôt disponibles sur le site du Tribunal [www.russelltribunalonpalestine.com](http://www.russelltribunalonpalestine.com) et sur le site des Halles de Schaerbeek <http://www.halles.be>**

### MATINÉE

- 9h30** Accueil
- 10h00 - 10h30** Accueil par Pierre Galand et Introduction par Stéphane Hessel
- 10h30 - 11h00** Quel impact peut avoir un tribunal des peuples sur l'opinion publique ? Intervention de Marcel Francis Khan sur le tribunal Russell sur les crimes de Guerre au Vietnam et de Gianni Tognoni sur l'impact des tribunaux des peuples dans l'histoire.
- 11h00 - 11h15** Intervention de François Dubuisson sur l'avis de la Cour Internationale de Justice sur l'édification du mur et sa mise en œuvre.
- 11h15 - 11h45** **Pause**
- 11h45 - 12h15** Intervention de Desmond Travers, sur le Rapport « Goldstone » de la Mission d'établissement des faits des Nations Unies sur le conflit à Gaza du 15/09/09 et de Paul de Waart, sur le rapport du comité indépendant d'établissement des faits sur Gaza, présenté à la Ligue des États arabes du 30/04/09. Présentation des rapports et du suivi qui leur est donné.
- 12h15 - 13h00** Questions
- 13h00 - 14h00** Déjeuner

### APRÈS-MIDI

- 14h00 - 14h20** La complémentarité du TRP avec les différentes initiatives juridiques prises depuis Gaza. Intervention de Paulette Pierson Mathy.
- 14h20 - 14h35** Le rôle de l'Union européenne et de la communauté internationale dans la question israélo-palestinienne.
- 14h35 - 15h00** La question israélo-palestinienne vue de l'intérieur des gouvernements nationaux et européens : intervention de l'ancien premier ministre néerlandais Dries Van Agt.
- 15h00 - 15h20** **Pause**
- 15h20 - 16h00** Présentation par Pierre Galand du fonctionnement général du TRP, de l'organisation de la session de Barcelone, et de sessions qui suivront. Présentation du travail de différents Comités Nationaux d'Appui : Belge et Catalan pour la session de Barcelone, Britannique pour une future session sur les complicités et omissions des corporations.
- 16h00 - 17h00** Questions, et conclusions par Stéphane Hessel